



# La Calvière

## (Identifiant national : 910030087)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 30252014)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910030087, La Calvière. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030087.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 756032°-1836415°

### Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 17/12/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	7
9. SOURCES .....	7

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Gard
- Commune : Saint-Laurent-d'Aigouze (INSEE : 30276)

### 1.2 Superficie

175,97 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de La Calvière se situe en Petite Camargue, à l'extrême sud de la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze, en limite du département Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elle occupe environ 180 hectares au coeur d'un immense ensemble de marais et terres salicoles.

Cette zone humide reposant sur des limons gris verdâtres, palustres et saumâtres, est constituée de milieux humides très doux autour desquels des milieux plus halophiles peuvent se développer.

Elle est bordée par différents éléments qui marquent son paysage : le canal du Bourgidou la longe sur toute sa longueur est, et des parcelles viticoles longilignes sont présentes sur le côté ouest.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Zone humide protégée par la convention de Ramsar

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### **Patrimoniaux**

### **Fonctionnels**

### **Complémentaires**

- Faunistique
- Oiseaux

### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

La ZNIEFF correspond aux marais du lieu-dit la « Calvière ». Les limites sont marquées :

- au nord, par une rupture dans la cohésion de la zone humide (petit canal) ;
- à l'est, par le Canal du Bourgidou (non inclus) ;
- au sud, par un petit canal matérialisant la limite régionale (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ;
- à l'ouest, par des petits canaux matérialisant une transition vers d'autres zones humides ou des parcelles viticoles.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### *Commentaire sur les facteurs*

L'intérêt écologique de la Petite Camargue au sein de laquelle se trouve la ZNIEFF, est reconnu à travers divers classements dont les retombées portent notamment sur la protection et la gestion.

L'isolement du lieu et sa relative tranquillité, favorisent la nidification des espèces d'oiseaux de la ZNIEFF.

Le patrimoine de la ZNIEFF est peu menacé. Seules les terres agricoles peuvent induire, à la marge et par ruissellement, une pollution chimique et organique du marais.

L'enjeu majeur de cette ZNIEFF est de conserver ces types d'habitats humides nécessaires au maintien et au développement des populations d'oiseaux patrimoniales de cette ZNIEFF, en s'assurant, sur le long terme :

- du bon fonctionnement hydraulique de la zone;
- et de la bonne qualité de l'eau alimentant la zone humide ;

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> </ul>

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	4180	<i>Acrocephalus melanopogon</i> (Temminck, 1823)	<i>Lusciniole à moustaches</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Bizet Jacqueline, COGARD				1999
	1956	<i>Anas strepera</i> Linnaeus, 1758	<i>Canard chipeau</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Charra Sylvain et Bessède Philippe, COGARD				2006
	1984	<i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	<i>Nette rousse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Vachez Xavier et Ibanez Manuel et Rufay Vincent et Hentz Jean-Laurent et Charra Sylvain et Jouffray Alain et Kizlik Jean-Claude & Nicole et Peignot Cédric, COGARD				2006
	4227	<i>Sylvia conspicillata</i> Temminck, 1820	<i>Fauvette à lunettes</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Jouffray Alain et Bernard Matthieu et Cohez Damien et Gauthier-Clerc Michel et Kayser Yves, COGARD et Station Biologique de la Tour du Valat				2005
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vanneau huppé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Patrice Cramm , Peron Patrice, CEN LR				2006

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	1984	<i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	4180	<i>Acrocephalus melanopogon</i> (Temminck, 1823)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4227	<i>Sylvia conspicillata</i> Temminck, 1820	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Bizet Jacqueline, COGARD		
	Charra Sylvain et Bessède Philippe, COGARD		
	Cramm Patrice et PERON Patrice		
	Jouffray Alain et Bernard Matthieu et Cohez Damien et Gauthier-Clerc Michel et Kayser Yves, COGARD et Station Biologique de la Tour du Valat		
	Patrice Cramm , Peron Patrice, CEN LR		
	Rufray Vincent, COGARD		
	Vachez Xavier et Ibanez Manuel et Rufay Vincent et Hentz Jean-Laurent et Charra Sylvain et Jouffray Alain et Kizlik Jean-Claude & Nicole et Peignot Cédric, COGARD		